

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE  
MAIRIE DE BARBERAZ



## ARRETE MUNICIPAL

FIXANT LE NOMBRE  
 D'AUTORISATION DE STATIONNER  
 UN VEHICULE TAXI  
 SUR LA COMMUNE DE BARBERAZ  
 NOU

### Le Maire de Barberaz,

Vu le code général des collectivités territoriales,  
 Vu le code de la route et notamment l'article R.323-26,  
 Vu la loi du 13 mars 1937 ayant pour objet d'organisation de l'industrie du taxi, modifiée par le décret n° 61-1207 du 2 novembre 1961,  
 Vu la loi n° 77-6 du 3 janvier 1977 relative à l'exploitation des voitures dites de "petite-remise",  
 VU la loi n° 95-66 du 29 janvier 1995 relative à l'accès, à l'activité de conducteur et à la profession de chauffeur de taxi,  
 Vu le décret n° 73-225 du 2 mars 1973 modifié relatif à l'exploitation des taxis et voitures de petite-remise,  
 Vu le décret n° 77-1308 du 29 novembre 1977 portant application de la loi du 3 janvier 1977 précitée,  
 Vu le décret n° 78-363 du 13 mars 1978 réglementant la catégorie d'instruments de mesure taximètres, et ses arrêtés d'application,  
 Vu le décret n° 86-427 du 13 mars 1986 portant création de la Commission des taxis et des voitures de petite-remise,  
 Vu le décret n° 95-935 du 17 août 1995 portant application de la loi n° 95-66 susvisée,  
 Vu l'arrêté du 1er décembre 1977 complétant les dispositions des articles 1er, 2 et 4 du décret du 29 novembre 1977  
 Vu l'arrêté préfectoral du 29 avril 1996 modifié, réglementant l'exploitation des véhicules de taxi et de petite-remise  
 Considérant le besoin de réglementer le nombre d'autorisation de stationner un véhicule taxi sur la commune de Barberaz.

### ARRETE

Article 1 : Le nombre d'autorisation de stationner un véhicule Taxi sur la Commune de Barberaz est fixé à 5.

Article 2 : Monsieur le Maire, Madame la Directrice Générale des Services, La Police Municipale, Monsieur le D.D.S.P de la Savoie, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera adressé à Monsieur le Préfet de la Savoie.



Le Maire,

Jean Pollier

Tél. : 04 79 33 39 37  
 Fax : 04 79 85 65 85  
 E-mail : mairie@barberaz.fr

23, Route d'Aprémont - 73000 BARBERAZ